SECTION INTERNET DU CLUB MEDERIC DE MARSEILLE

Internet Gazette

13 février 2006
Numéro 14

Sommaire

Nouveautés sur le site Médéric.... 1

Le Web invisible..... 1

Dissimuler des fichiers avec Hide Files 2.3 1

Liens vers des moteurs de recherche intéressants..... 2

Pour les amateurs d'origami : figurines en papier découpé d'origine japonaise 2

Moteurs de recherche & vie privée 2

Vers le WiFi universel et gratuit . 3

15 000 Français vivent de leurs ventes sur eBay..... 4

Google/Dell, nouveau pied de nez pour Microsoft ? 5

Nouveautés sur le site Médéric

http://aviquesnel.free.fr/Mederic

A la rubrique recherche

Quelques moteurs intéressants

Le Web invisible

Representant plus de 500 fois le volume du web visible indexé par les moteurs conventionnels tels Google ou Yahoo, le web invisible regorge d'informations professionnelles de haute qualite, indispensables aux differents métiers de l'entreprise. Dans ce White Paper, je vous présente les principales ressources pour identifier les tresors cachés du Web Invisible.

• ***Les limites de l'approche classique des moteurs de recherche***

Les internautes qui n'utilisent que Google ou Yahoo Search pour rechercher des informations sur le web passent à côté de toute la partie immergée du web, 500 fois plus volumineuse, et constituée de toutes les informations online non indexées par ces moteurs de recherche.

En effet, les robots ou spiders de ces moteurs, qui naviguent de liens en liens pour indexer les pages web qu'ils rencontrent, ne parviennent pas à passer les formulaires de recherche de sites dynamiques et autres bases de données en ligne. Les pages de ces derniers sont par définition générées à la volée, en réponse à une requête précise saisie dans un formulaire de recherche propre au site interrogé, et ne sont donc pas accessibles directement via une adresse crawlable par les moteurs.

• ***La richesse du Web Invisible***

Or le Web Invisible, encore appelé "web profond ", regorge de plus en plus de ressources extrêmement utiles, d'une qualité estimée à 3 fois supérieure à celle du web visible … et très souvent gratuites. Une manne d'or indispensable à de nombreux professionnels dans leur recherche et veille informationnelle.

Dans un secteur comme la Santé, ce sont par exemple les 15 millions d'articles de la base PubMed de la National Library of Medicine, les milliers de notices de la Banque de Données Santé Publique (Direction Générale de la Santé), les 80.000 essais cliniques répertoriés dans Current Controlled Trials, les 45.000 médicaments du marché français répertoriés dans Theriaque,…parmi des milliers d'autres sources.

Dissimuler des fichiers avec Hide Files 2.3

Logiciel envoyé par email à tous les membres

Liens vers des moteurs de recherche intéressants

Liens disponibles sur le site Médéric à la rubrique Recherche

Pour les amateurs d'origami : figurines en papier découpé d'origine japonaise

http://www.yamaha-motor.co.jp/global/entertainment/papercraft/

Moteurs de recherche & vie privée

Lors d'une récente action judiciaire, Google a refusé de plier et de révéler les données concernant les requêtes effectuées par ses utilisateurs et leurs résultats.

Il s'agissait alors de fournir 7 mois de recherches. Considérant cette demande comme une atteinte à la vie privée de ses usagers, Google a alors tenu tête à la Justice américaine.

*Etant, pour la plupart d'entre nous, des utilisateurs réguliers des moteurs de recherches, nous pouvions alors nous poser les questions suivantes : ont-ils le droit de **collecter** et d'**enregistrer** ces **données** ? Pour combien de temps ? Comment éviter cette collecte ?*

*Afin de répondre à ces quelques questions, le site **CNET News** a interrogé les principaux moteurs de recherche, à savoir AOL, Google, Microsoft et Yahoo. Toutes les réponses ont été ensuite rassemblées dans une FAQ, dont voici un bref aperçu*

Q : Google collecte-t-il et enregistre-t-il les requêtes effectuées par ses utilisateurs, qu'ils soient loggés ou non ?

Oui. La récente affaire dans laquelle Google est impliqué le prouve. Cela montre également que Google peut être amené à les divulguer sur une décision de justice. Il en va de même pour les autres moteurs de recherche, comme AOL, Microsoft et Yahoo.

Est-ce déjà arrivé auparavant ?

Indirectement en fait. Robert Petrick, un habitant de Caroline du Nord (USA), suite à l'assassinat de sa femme, s'est avéré coupable de ce crime. Tout est parti d'une fouille dans son ordinateur personnel et de la découverte de recherches des mots comme cou, rupture, cassure sur le moteur de recherche Google.

Remarque : Il s'agit de données personnelles, stockées dans l'historique du navigateur (localement). Google n'y est vraiment pour rien là dedant !

Comment faire lorsque je considère mes recherches comme étant privées ?

Les données sont conservées en continu, et les mandataires peuvent y accéder sans réels obstacles. Cela devient en effet un réel problème pour notre intimité.

Aucune loi pour nous protéger de cela ?

Pas vraiment. Il y a bien une loi fédérale nommée Electronic Communications Privacy Act datée de 1986, mais qui est totalement dépassée aujourd'hui.

Pourquoi Google conserve-t-il mes données ?

Aucune loi n'oblige Google à les supprimer, dès lors ils font un peu ce qu'ils veulent. Mais il y a aussi des raisons marketing à cela. Pour identifier les clics frauduleux par exemple, mais également pour pouvoir proposer un profil personnalisé à ses usagers.

Google a-t-il les moyens techniques de lier les recherches d'une personne entre elles et de les révéler à la justice, si cela s'avérait nécessaire ?

Oui, Google indique dans sa FAQ qu'il enregistre les adresses IP, la date, l'heure, le navigateur utilisé, le système d'exploitation et un cookie.
Avec la liste des termes recherchés, Google peut produire une liste des gens (identifiés par leur adresse IP ou un cookie), qui ont cherché tel ou tel terme. Avec la liste des adresses IP, peut produire une liste des mots recherchés par un individu. Un véritable dossier personnel en quelque sorte.

Quant aux autres moteurs de recherche ?

Il en va de même pour Microsoft et Yahoo. AOL peut produire une liste des termes par utilisateur, mais supprime ces données au bout de 30 jours.

Et concernant les résultats de la requête, en particulier ceux où l'on cliquera ?

Yahoo et AOL, par le processus de redirection, enregistrent les liens cliqués.

Il a été dit que l'administration Bush voulait obtenir la liste des noms ou des adresses IP ayant cherché " Comment cultiver la marijuana " ou " Comment tricher avec les impôts " dans Google. Est-ce possible ?

Probablement. Si le juge approuve cette demande et si une enquête le nécessite. Effectuer des recherches du type " comment tuer le président " fournit en effet un bon argument dans une enquête.

Comment protéger sa vie privée avec les moteurs de recherche ?

Premièrement, vous pouvez effacer l'historique de votre navigateur Web. Dans Firefox, par exemple, utilisez la fonction Effacer les données privées. Une fonction similaire existe dans les autres navigateurs.
Deuxièmement, effacer tous les cookies laissés par le moteur de recherche. Dans Firefox, il suffit d'aller dans Options puis Vie privée. De là, il suffit alors de sélectionner l'option de suppression des cookies et d'ajouter, dans la liste des sites interdits, www.google.fr ou le moteur de recherche concerné. Danny Sullivan vous livre également une liste de recommandations sur le site SearchEngineWatch.com.

Est-ce que le Congrès pense faire quelque chose à ce sujet ?

Il est prévu de ramener la durée de conservation à un laps de temps dit " raisonnable ". Mais d'un autre côté, cela pourrait empêcher la Justice de réclamer les données, si cela s'avérait nécessaire. Une question qui mérite encore d'être débattue donc.

Comment les adresses IP sont-elles attribuées ? A-t-on en permanence la même adresse IP ?

Cela dépend. Les fournisseurs ADSL et câble fournissent une adresse dynamique, qui change donc fréquemment. D'autres peuvent être fixes, comme celles des universités ou des entreprises.

Si un jour j'ai l'adresse IP 192.3.2.1 et un autre l'adresse IP 192.3.2.2, comment peuvent-ils faire le lien et créer un dossier ?

C'est là que les cookies rentrent en jeu. Un cookie est le moyen pour un site Web de reconnaître un internaute lors de sa prochaine connexion. Les moteurs de recherche AOL, Google, Microsoft et Yahoo installent des cookies par défaut. Ceux de Google expirent en 2038, ceux de Microsoft en 2016 et ceux de Yahoo en 2010 et ceux d'AOL en 2011 (!!). De plus, le simple fait de se logger ne fait que simplifier les choses.

Même si un moteur de recherche connaît mon adresse Internet, et la lie avec mes recherches passées, comment peuvent-ils avoir mon nom ou d'autres informations ?

Si vous avez un compte Google, comme Gmail, Google Groups, Personalized Search ou Google Alerts, Google connaît alors votre adresse électronique et d'autres informations, qu'il sera alors forcé de révéler si on le lui demande. Si un publicitaire sur le Web a signé pour Google AdSense, Google alors aura le nom réel du publicitaire, son email et son numéro de sécurité sociale. Dans les autres cas, Google fournit seulement l'adresse IP. La justice demande alors au fournisseur d'accès à Internet de fournir le nom de la personne qui l'a utilisé à la date et à l'heure concernées. Prenez par exemple les actions en justice de la RIAA (Recording Industry Association of America), c'est exactement le même principe.

En dehors de la voie judiciaire, y a-t-il d'autres moyens pour quelqu'un d'accéder à ces recherches ?

Google et Yahoo restent muets à ce sujet, bien qu'aucune loi ne les empêche de faire ce qu'ils veulent de ces données. AOL indique qu'elle fournira ces données seulement si la justice les lui demande. Microsoft quant à lui indique n'avoir jamais reçu de demandes criminelles ou civiles, lui demandant de produire de telles listes.

Combien de temps sont gardés les enregistrements ?

Google, Microsoft et Yahoo disent qu'ils les garderont aussi longtemps que cela sera nécessaire, ce qui peut signifier pour toujours. Seul AOL indique les supprimer après 30 jours.

Remède efficace : il existe des extensions deFirefox(« customizeGoogle » et « customizeYahoo ») qui ont plusieurs fonctionalités dont celle qui permet de rendre anonyme le cookie du moteur de recherche

Vers le WiFi universel et gratuit

« Fon », c'est derrière ce nom que se cache un projet ambitieux qui vise à mettre sur pied un réseau WiFi universel et accessible partout dans le monde ! Grâce à la mise en place de millions d'« hotspot » ou point d'accès WiFi aux quatre coins du globe.

Comme on peut s'en douter, le projet est toutefois associé à une facture très salée : environ 18 millions d'euros. La bonne nouvelle est que Fon a reçu des aides financières de firmes très populaires liées à internet telles que Skype ou Google. D'autres sociétés de « capital risque » sont également venues appuyer le projet.

Mais la société ne compte pas se limiter à la seule mise en place d'hotspots pour déployer son réseau. Elle souhaite également créer un phénomène communautaire. Ainsi, à l'aide d'un routeur vendus 25 euros sur le site de Fon, les « foneros » peuvent mettre à disposition de la communauté leur connexion WiFi. En échange, après avoir enregistré son point d'accès sur le site de Fon, les utilisateurs peuvent exploiter l'ensemble des autres points d'accès « Fon » proposés par la société ou par la communauté de façon gratuite. Pour mettre en place son business, la société prévoit de proposer trois types de profils :

- ***Linus** : l'utilisateur partage avec la communauté son accès internet personnel. En échange il obtient un accès gratuit aux autres connexions partagées par des utilisateurs de Fon.*

- ***Bill** : les utilisateurs partagent leur connexion, mais souhaitent recevoir en échange de l'argent. En contre-partie du partage, ils reçoivent donc 50% des sommes collectées auprès des « Aliens » (voir définitions ci-dessous).*

- ***Aliens** : les utilisateurs ne partagent rien, mais doivent payer pour accéder aux réseaux proposés par Fon.*

A l'heure actuelle, la communauté ne compte que 450 membres en France et 3000 dans le monde. Mais Fon espère grandir rapidement pour devenir, d'ici 2010, le réseau WiFi universel le plus important au monde. Pour le moment, seul le mode « Linus » est disponible en phase de beta-test. Les autres profils seront activés prochainement. Reste à voir maintenant si les fournisseurs d'accès ne vont pas voir le développement de ce réseau d'un mauvais oeil, auquel cas ils pourraient être tentés de mettre un barrage au niveau des connexions des Foneros.

Skype et Google investissent dans les hotspots

Les célébrissimes Google (moteur de recheche) et Skype (technologie de voix sur IP) viennent d'annoncer un investissement de 18 millions d'euros dans la société espagnole Fon Technology, dont la spécialité est la mutualisation des hotspots (points d'accès) WiFi dans un cadre communautaire (chaque membre du réseau partage sa connexion WiFi avec les autres...). Les autres investisseurs sont Sequoia Capital et Index Ventures. L'objectif de Fon est de créer un réseau d'un million de hotspots dans le monde d'ici 2010. Difficile, après ce ype d'annonce, d'ignorer la volonté notamment de Google de vouloir créer un immense réseau mondial haut débit fournissant un accès WiFi (gratuit ?) au plus grand nombre

15 000 Français vivent de leurs ventes sur eBay

Ebay n'est plus une place de marché anecdotique. Le site Internet génère des revenus à caractère alimentaire pour de nombreux européens. Ainsi, une étude de AC Nielsen montre que 170 000 européens vivent des revenus engendrés par des ventes réalisées sur eBay. Parmi eux, 15 000 Français !

Cette nouvelle situation de fait ne va pas sans poser des problèmes juridiques comme l'a montré la condamnation d'un internaute à une amende pour avoir beaucoup vendu sur eBay ce qui faisait de lui un commerçant. Mais il ne respectait pas les contraintes fiscales et comptables qui en découlaient. Les personnes qui tirent leurs revenus principalement de eBay sont considérés comme des commerçants.

Selon la présidente de eBay, Meg Whitman, en France, une bande-dessinée est mise en vente sur eBay toutes les minutes alors qu'en Grande-Bretagne, un ours en peluche change de main toutes les deux minutes. "Je vois plus de ressemblances que de différences", commente-elle, entre les entrepreneurs américains et européens. "L'Europe est l'un de nos marchés où la croissance est la plus rapide".

En France, 86 % des PME enregistrées sur eBay emploient entre 1 et 10 salariés et 16 % prévoient d'augmenter le nombre

d'employés dédiés à leur activité sur eBay dans les deux prochaines années. En juin, le leader des enchères en ligne a lancé ProStores pour permettre aux PME de créer leur espace de vente personnalisé, indépendamment du site d'eBay.

Google/Dell, nouveau pied de nez pour Microsoft ?

Le très bien renseigné « Wall Street Journal » affirme que Google serait sur le point de signer un partenariat de taille avec le plus grand fabricant d'ordinateurs au monde : Dell. Le contrat qui pèserait plus d'un milliard de dollars permettrait à Google d'intégrer sa suite de « logiciels recommandés » (voir la fiche de Google Pack) dans chaque configuration Dell et ce pendant les trois années à venir. Les logiciels en question seront définis comme « logiciels » par défaut dans ces configurations.

Un partenariat qui pourrait bien déranger Microsoft. En effet, le Google Pack se compose de nombreux logiciels concurrents aux solutions Microsoft, quelques exemples : Firefox, Google Talk, Google Earth, RealPlayer, Ad-Aware SE Personal ou encore Google Toolbar ...

A l'heure actuelle, Dell contrôle 33% du marché américain et 18% du marché mondial des ordinateurs. Un tel partenariat avec Google permettrait au géant de la recherche sur Internet d'imposer de nombreuses solutions au détriment de Microsoft. Cela fait plusieurs années que les fabricants de PC réclament davantage de contrôle sur la partie « configuration et composition des solutions logicielles configurées par défaut » dans Windows. Sous la menace des dernières affaires judiciaires qui concernent Microsoft et sa position dominante aux Etats-Unis et en Europe, la firme Redmond aurait finalement donné son feu vert...

Reste à maintenant à attendre une éventuelle confirmation et une possible réaction de Microsoft à ce sujet.